

# NOTICE DE MONTAGE ATTELAGE HYUNDAI TUCSON KIA SPORTAGE

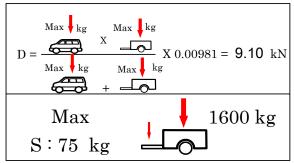
N° CE : e11\*94/20\*5480\*00





# BOISNIER SAS

REF.: 30008





## HYUNDAI TUCSON KIA SPORTAGE



REF.: 30008

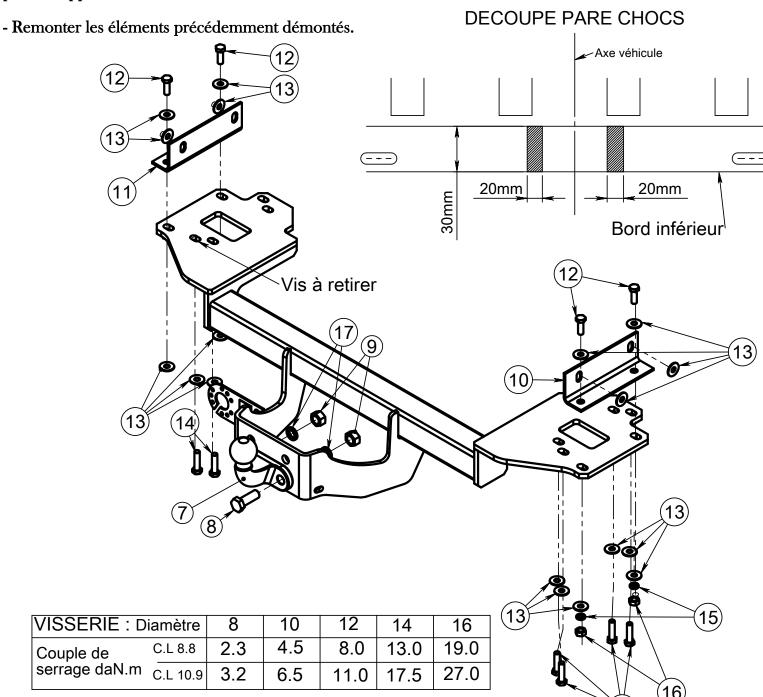
Démontage pare chocs : Trous à réaliser :

NON NON

Découpe :

NON Découpe visible : NON

- Déposer ou abaisser le silencieux du pot d'échappement (3 silentblocs et 2 vis sur bride).
- Déposer le crochet de remorquage (ne sera pas remonté, garder les 4 vis).
- A gauche, retirer la vis indiquée sur schéma, présenter et assembler l'attelage avec la visserie fournis conformement au schéma ci contre.
- Assembler les 2 équerres avec la visserie fournie et les 4 vis récupérées sur le crochet de remorquage.
- Bloquer toute la visserie (voir tableau des couples de serrage).
- Passer et raccorder le faisceau électrique.
- Pratiquer une découpe dans le rebord du pare chocs suivant schéma ci contre au droit du passage de la platine support de boule.





## HYUNDAI TUCSON KIA SPORTAGE

REF.: 30008

gaw France		R	EF.: 30008	
Table de nomenclature				
Schéma	Rep.	Qté.	DESIGNATION	CODE
	7	1	ROTULE EQUERRE D.50	001001
	8	2	vis EF DIN 933 M16x45 zn	700.03.16045
	9	2	écrou H DIN 934 M16	700.22.16
	10	1	EQUERRE DROITE	3000840
0 0	11	1	EQUERRE G 190X100X4	3000841
	12	4	vis EF DIN 933 M10x30 zn	700.03.10030
0	13	18	rondelle 10,5x27x2 NFE 25-513	700.34.10530025
	14	6	visEF DIN 961 M10x40x125 zn	700.10.10040
	15	10	rondelle GROWER M10 DIN128A zn	700.20.10
<b>6</b>	16	4	écrou H DIN 934 M10	700.22.10
	17	2	rondelle GROWER M16 DIN128A zn	700.20.16

### **DOCUMENT A CONSERVER**



#### POSE: INFORMATIONS GENERALES

- Nous vous conseillons vivement de lire attentivement le manuel d'utilisation de votre véhicule, sur le sujet, et la notice de montage de la ferrure d'attelage, puis de repérer les différents points de fixation avant d'entreprendre la pose.
- Sur une coque de véhicule des écarts de montage ou de soudage étant courants, il est nécessaire de présenter l'attelage sous le véhicule avant d'effectuer le perçage des trous de fixation, éventuels.
- Le constructeur pouvant modifier un véhicule en cours d'année, nous avertir en cas d'impossibilité de montage.
- Afin d'obtenir des liaisons correctes entre le véhicule et sa ferrure d'attelage, il importe d'éliminer correctement les diverses surépaisseurs (mastics, cire, etc...) pouvant se trouver sur les surfaces concernées. Si nécessaire, protéger avec un produit antirouille les surfaces métalliques découvertes.
- Dans le cas ou (le/les) anneaux de remorquage sont à supprimer, le remorquage se fera naturellement et avantageusement avec la ferrure d'attelage.
- Branchement électrique, 1 schéma de cablage est joint au faisceau standard livré avec la ferrure.
- Pour les véhicule équipés d'un ordinateur de bord ou d'une centrale électronique de contrôle, avec ou sans système SYP (synthèse parole), consulter et respecter la notice spécifique contenue dans le manuel d'entretien du véhicule, à défaut se procurer cette notice auprès du concessionnaire.

#### **RECOMMANDATIONS GENERALES D'UTILISATION:**

#### - INDICATIONS PORTEES SUR LA PLAQUE CONSTRUCTEUR :

- S = Charge **MAXIMUM VERTICALE** sur la rotule de l'attelage, autorisée par le constructeur du véhicule.
- $\sqrt[h]{}$  = Charge tractable **MAXIMUM** autorisée, pour le type de véhicule le plus puissant de la gamme.
- Pour connaître le poids tractable MAXI. autorisé pour votre véhicule, consulter votre carte grise.
- PTR (Poids Total Roulant) moins PTC (Poids Total en Charge) donne le poids de la remorque en charge (Poids tractable maxi).
- A 50 X : Classification européenne de ce type d'attelage
- e2 : Pays d'homologation 2 = FRANCE
- D : Charge d'essai d'homologation.
- CE .....: N° d'homologation européenne.
- .....: Date de fabrication.

#### - VISSERIE:

Resserrer toute la visserie après 500 kms de traction.

**NOTA**: le poids réel de la remorque attelée derrière un véhicule ne peut dépasser de plus de 30 % le poids réel de celui-ci (article R 54.1).

#### -UTILISATION EN TOUT TERRAIN:

Dans ce cas d'utilisation, la charge tractable maxi doit être diminuée de 50 % en adoptant une conduite la plus souple possible et en limitant la vitesse suivant la configuration du terrain à un maximum de 30 km/h.

#### - GARANTIE:

Nos ferrures d'attelage sont garanties 2 ans (à partir de la date de montage d'origine et condition de montage et d'utilisation correcte).